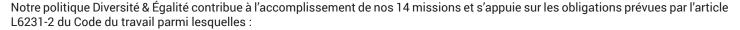
DIVERSITÉ & ÉGALITÉ L'ACTION DU CFA



UN ENGAGEMENT: ENSEMBLE, RENDRE L'ALTERNANCE ACCESSIBLE À TOUTES ET TOUS, ET PARTOUT

Plus qu'un CFA hors les murs, Formasup Méditerranée est aussi une entreprise à mission! Nous inscrivons dans nos statuts des objectifs sociaux forts.



- Accompagner les personnes en situation de handicap
- Sensibiliser les formateur trices, les maitres d'apprentissages et les apprenti es à l'égalité femmes-hommes ainsi qu'à la prévention du harcèlement moral et sexuel au travail
- Encourager la mixité des métiers et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- Favoriser la diversité en sensibilisant les formateur trices, les maitres d'apprentissage et les apprenti es à l'égalité des chances et à la lutte contre toutes formes de discriminations.



professionnelle » par l'AFNOR, depuis 2024. Pour plus d'informations, consulter notre politique diversité et égalité professionnelle.



Le Code du Travail (art. L.1132-1) interdit toute distinction entre salarié·es fondée notamment sur les 26 critères de discrimination ci-dessous:















Orientation sexuelle

Identité de genre

Famille

Grossesse

Mœurs













Perte

État de santé

Caractéristiques aénétiques

Apparence physique Origine





Nom

Handicap







Activités







Expression dans une langue étrangère



syndicales



Lanceur d'alerte



Situation économique





Lieu de résidence

Appartenance ou non à une nation

Appartenance ou non à une éthnie

Appartenance ou non à une prétendue race

Appartenance ou non à une religion

DES ACTIONS CONCRÈTES

prévenir Pour et lutter contre discriminations. le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles dans le cadre de l'alternance

Le CFA accompagne les alternant·es à travers :

- → des webinaires sur les propos et comportements inappropriés en entreprise.
- → des actions de prévention du harcèlement moral et sexuel lors de réunions de rentrées à l'université et sur demande tout au long de l'année,
- → des sensibilisations pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles à l'école et au travail, à l'attention à la fois des alternant·es mais aussi des responsables pédagogiques.

En complément et dans une démarche d'accompagnement individualisée, notre référente diversité, handicap et égalité recueille les faits, écoute, oriente et assure si besoin une médiation avec l'employeur, l'établissement ou les équipes pédagogiques.

Ces actions sont rendues possibles grâce à un travail réalisé main dans la main avec notre réseau de partenaires et prestataires spécialisés comme Les entreprises pour la Cité, le CIDFF, FACE SUD Provence ou encore l'AFMD.

entreprises pour la Cité





Pour faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap

Dès lors que l'alternant·e signe son contrat sur notre plateforme CACTUS, au travers d'un accompagnement individualisé, notre référente handicap, diversité et égalité professionnelle oriente, conseille et explique les aménagements possibles du parcours et les acteurs à mobiliser. Pour ce faire, elle s'entoure de l'AGEFIPH, le FIPHFP, Cap Emploi, RHF et des experts régionaux.













Si vous pensez être victime de discrimination, dans la phase de recherche ou au cours de l'exécution de votre contrat d'alternance, d'autres ressources sont à votre disposition:

- · Un service dédié dans chaque université en cas de discrimination au sein de la formation. Informations et coordonnées à retrouver sur leurs sites web.
- · Le défenseur des droits : https://www.defenseurdesdroits.fr/ lutter-contre-les-discriminations-etpromouvoir-legalite-185



